

Code d'éthique

Pourquoi un code d'éthique

Vivre au bord de l'eau ou utiliser un plan d'eau est un privilège, dont bénéficient de plus en plus de citoyens à la recherche de quiétude, d'espace et de contact avec la nature sauvage.

Qu'on soit riverain ou utilisateur d'un plan d'eau, il ne faut jamais oublier qu'on utilise un bien collectif et par ce fait même nous avons tous des responsabilités en tant qu'utilisateur.

Nos lacs et nos rivières ont une valeur inestimable. Cette grande valeur commande une prise en charge sérieuse de leur santé mais aussi de leur utilisation dans le respect de tous.

Aussi le CELD'A (Comité d'environnement du Lac D'Alembert), dans une approche de gestion participative et responsable, vous propose un code d'éthique comme outil efficace et peu coûteux pour arriver à cette fin. Voici ce que nous vous proposons.

La rive :

La rive est une bande de 10 à 15 mètres (selon la pente) de végétation naturelle qui marque la transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. On y retrouve une foule d'espèces d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées, qui sont d'excellent stabilisateur des berges. Ces plantes sont une barrière naturelle contre l'érosion : elles retiennent l'eau, la terre et les matières organiques qui ruissellent vers le lac, et protègent la rive contre l'érosion des vagues.

Voici de bonne pratique à adopter :

1. Laisser la bande de 15 mètres près du lac dans un état naturel.
2. Préserver plus de 50% du couvert végétal sur le reste de votre terrain.
3. Réduire au minimum la pelouse.
4. L'utilisation d'engrais, pesticide et insecticide chimique ou biologique est à proscrire. Première source importante de phosphore, elle favorise la prolifération d'algues.
5. Un élagage modéré des arbres ouvre une fenêtre discrète qui donne une vue sur le lac et le paysage.
6. Un terrain naturel nécessite peu d'entretien et laisse plus de temps pour la détente.
7. Deuxième source importante de phosphore, les installations septiques doivent être conformes. Vidangez régulièrement votre fosse (au 2 ans), ne circulez pas sur l'emplacement du champ d'épuration et n'y laissez pousser ni arbres ni arbustes. Les racines longues endommageront votre installation et la rendra inefficace.
8. Pour ceux dont l'aménagement date de plusieurs années et n'est pas conforme à ces nouvelles normes, il est possible voir souhaitable de renaturaliser votre terrain. Votre propriété prendra de la valeur et vous contribuerez ainsi à l'amélioration de la qualité de notre plan d'eau.

Le littoral :

Le littoral est une bande qui s'étend de la rive vers le centre du lac. Ces eaux peu profondes regorgent d'une faune et d'une flore très riche. Elle est considérée comme la pouponnière du lac.

Respectez ce milieu fragile en :

1. Laissez votre littoral à l'état naturel. Les berges dénudées s'érodent avec le temps.
2. Ne pas se laver dans le lac avec des savons même biologique. En effet ils contiennent beaucoup de phosphate.
3. Un quai sur pilotis ou flottant permet la libre circulation de l'eau et de la faune aquatique.
4. Les remblais sont à proscrire.
5. Épandage de sable ou de gravier pour la construction de plage est également interdit.
6. Effectuez le remplissage des réservoirs d'essence pour le bateau loin du lac.

L'utilisation du plan d'eau :

La navigation de plaisance est un loisir très populaire. On remarque une évolution du type d'embarcation. En effet, de nouveaux modèles font leur apparition à chaque année.

Malheureusement, quelques utilisateurs de bateaux à moteurs ont des comportements imprudents et non respectueux lors de la pratique de leur activité. Ces situations peuvent, notamment causer des accidents, amener un dérangement au niveau du bruit, contribuer à l'érosion des berges et mettre en danger la vie des baigneurs et des autres utilisateurs. La prise de conscience et la participation de tous sont essentielles afin de maintenir une qualité de vie agréable sur notre plan d'eau.

Voici quelques conseils :

1. Naviguer avec prudence. Abstenez-vous de boire lorsque vous manœuvrez un bateau.
2. Ne circuler pas à grande vitesse près des rives. Les grosses vagues cause des dommages considérables aux rives et détruisent les air de nidification des canards, huards et autres espèces.
3. N'effectuer pas des virages serrés à grande vitesse. Cela peu occasionner des situations dangereuses pour vous et pour les autres utilisateurs.
4. Respectez les autres utilisateurs. Soyez vigilant et courtois.
5. Évitez les bruits excessifs. Adopter un comportement responsable et respectueux face aux riverains et aux autres utilisateurs.
6. Suivez une formation et obtenez votre carte de conducteur.
7. Ayez l'équipement de sécurité requis.
8. Lors des activités hivernales, rapporter tous vos déchets lorsque vous quittez le plan d'eau et limiter vos déplacements en motoneige ou VTT aux sentiers autorisés à cet effet.

Nous pouvons tous profiter de la nature et de ses bienfaits et en même temps léguer aux générations futures un environnement sain, sécuritaire et agréable. Travaillons ensemble à construire un tel environnement.